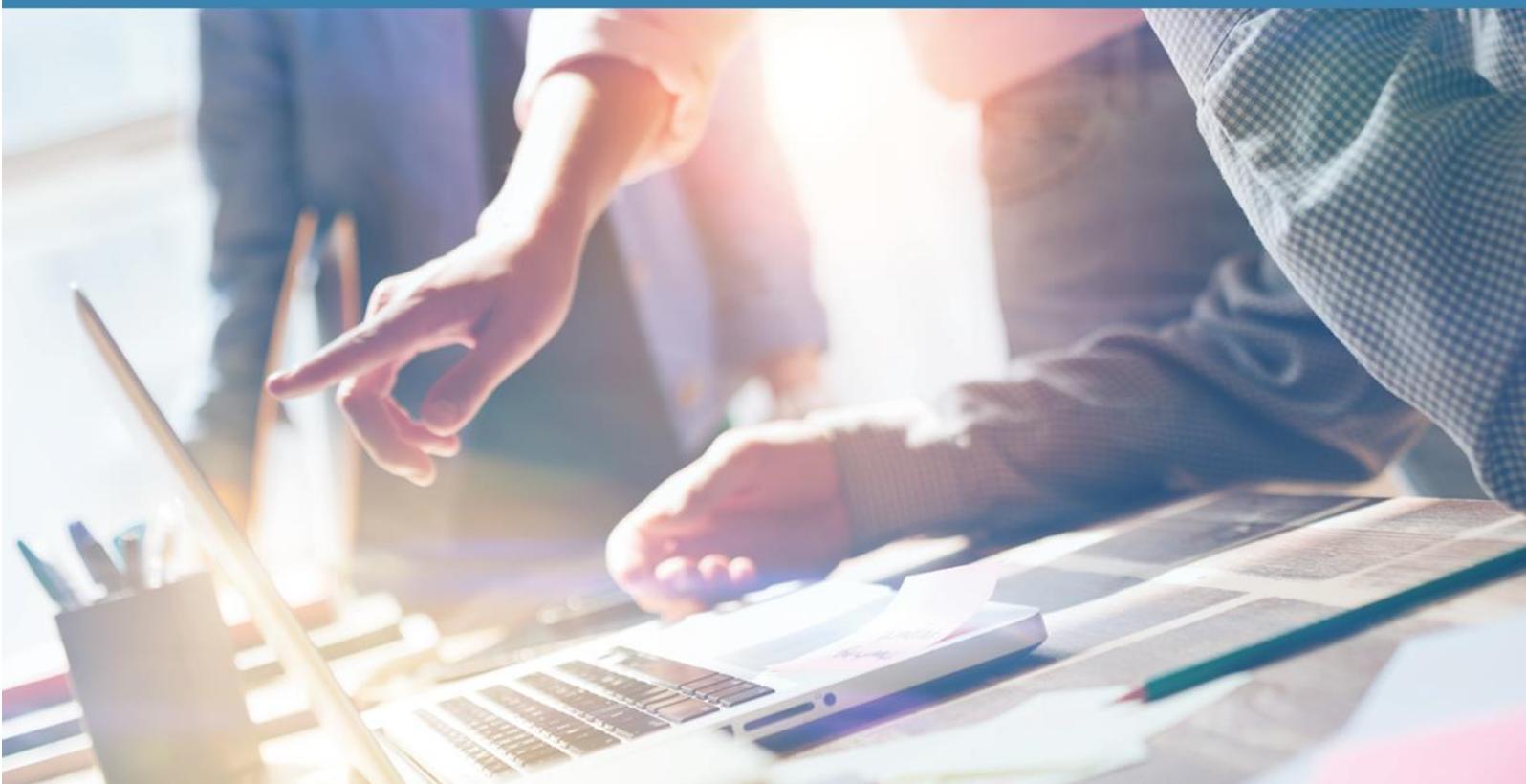


2022

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

→ GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL



SOMMAIRE

LE GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL EN 2022	3
FAITS MARQUANTS	5
CHIFFRES CLÉS	7
CHIFFRE D’AFFAIRES ASSURANCE DU GACM EN 2022	8
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GACM À FIN 2022	10
LES MOUVEMENTS SUR LES PARTICIPATIONS	11
LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS EN 2022	12
LES FONDAMENTAUX DU BILAN	20
CONSOLIDATION	24
PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS	25
LES MOYENS HUMAINS DU GROUPE	30
ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L’EXERCICE	30
IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	30
PERSPECTIVES POUR 2023	31

LE GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL EN 2022

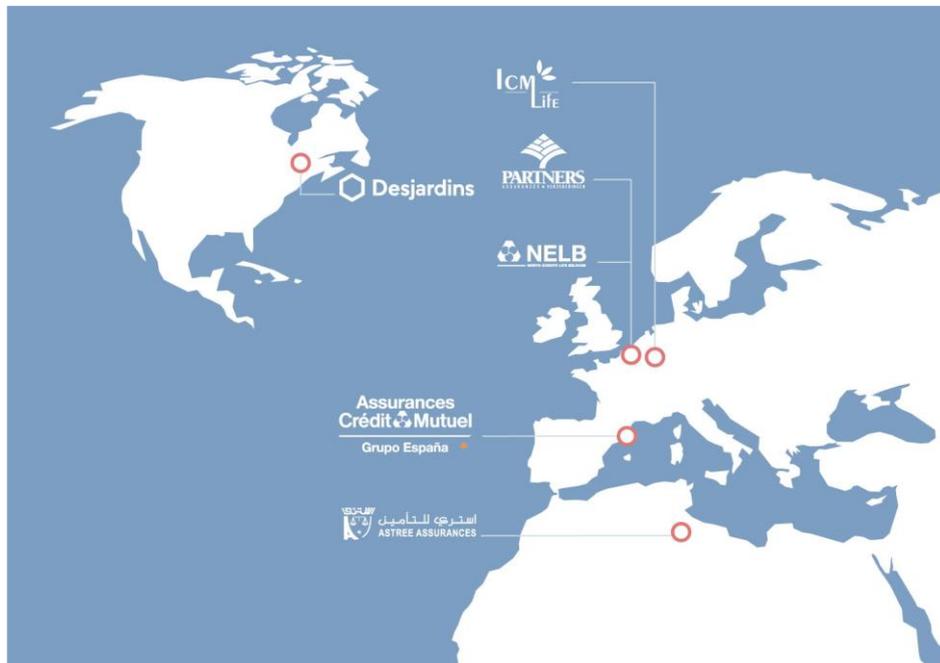
L'activité d'assurance exercée par le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM) est pleinement intégrée sur le plan commercial et technique au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale depuis plus de 50 ans.

Les sociétés du Groupe des ACM conçoivent et gèrent une gamme complète de produits d'assurance destinée aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises et aux associations :

- assurances de biens et de responsabilité ;
- assurances de personnes ;
- assurance vie et capitalisation.

Les réseaux bancaires de Crédit Mutuel Alliance Fédérale constituent le cœur de l'activité du GACM en France et à l'étranger.

Les produits d'assurance des entités du GACM sont également commercialisés auprès de clientèles ciblées par l'intermédiaire de courtiers ou via des réseaux d'agences propres à certaines sociétés du groupe (réseaux d'agences Partners Assurances SA en Belgique par exemple).



* Activité destinée à être cédée en 2023 (cf. chapitre Faits marquants)

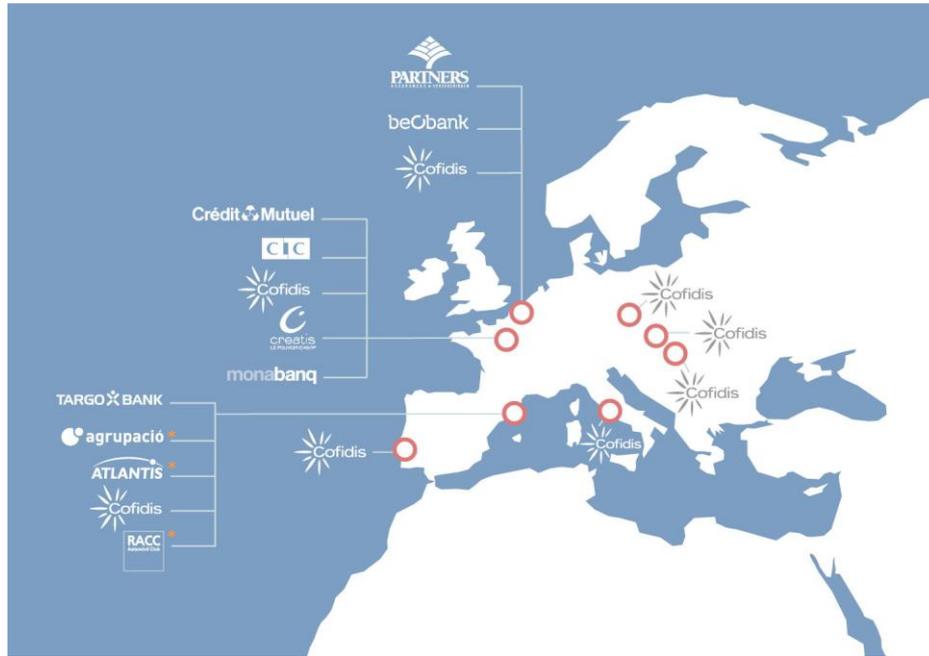
En 2022, le Groupe des ACM opère à l'international dans les pays suivants :

- en Libre Prestation de Services (LPS), en Allemagne et dans la plupart des pays européens dans lesquels opère COFIDIS ;
- en Belgique, avec Partners Assurances SA et NELB SA (North Europe Life Belgium), filiales à 100 % du GACM ;
- au Luxembourg, avec ICM Life SA, filiale à 100 % du GACM ;
- en Espagne, au travers du GACM ESPAÑA SA, filiale à 100 % du GACM. En décembre 2022, le

GACM et AXA Espagne ont signé un accord, sous réserve de l'obtention d'autorisations réglementaires, en vue de la cession des activités en Espagne (cf. chapitre faits marquants).

Le Groupe des ACM détient également des participations financières dans des sociétés d'assurances à l'étranger :

- au Canada, avec une participation de 10 % dans la société *holding* Desjardins Groupe d'Assurances Générales (DGAG) ;
- en Tunisie, où le GACM détient 30 % du capital de la société d'assurance Astree SA.



* Activité destinée à être cédée (cf. chapitre Faits marquants)

En France, les entités du Groupe des ACM ont concentré l'ensemble de leurs moyens, y compris de personnel, au sein d'un groupement d'intérêt économique, le GIE ACM. Les services fonctionnels y sont communs à l'ensemble des filiales d'assurances. Les équipes de gestion salariées du GIE ACM sont réparties sur 8 sites interconnectés et utilisent les moyens informatiques de Crédit Mutuel Alliance

Fédérale. Le personnel est ainsi amené à travailler pour différentes sociétés d'assurances et applique des procédures de gestion uniformisées.

Compte tenu de son activité de répartiteur de frais communs aux sociétés du groupe des ACM, le GIE ACM (créé sans capital) est consolidé par intégration globale.

FAITS MARQUANTS

Un groupe solide dans un contexte géopolitique et macroéconomique qui se dégrade

Le conflit en Ukraine qui a débuté en 2022 a entraîné l'adoption de sanctions internationales à l'égard de la Russie. Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM) n'ayant pas d'exposition significative directe ou indirecte en Ukraine et en Russie, ce conflit n'a pas eu d'incidence sur ses opérations au cours de l'exercice. Il accentue, en revanche, l'instabilité déjà forte des marchés mondiaux et la perturbation des chaînes d'approvisionnement liée à la pandémie de covid19, avec pour conséquence l'augmentation du prix des matières premières. L'inflation est ainsi devenue un sujet majeur. À fin décembre 2022, elle atteint 9,2 % dans la zone euro (versus 5,0 % en 2021) et 6,7 %¹ en France (versus 3,4 % en 2021), des niveaux inédits depuis le lancement de la monnaie unique. Afin de lutter contre cette inflation, les banques centrales de l'OCDE ont remonté de manière significative leurs taux directeurs (+250 points de base pour la Banque Centrale Européenne) entraînant ainsi une hausse rapide des taux d'intérêt, plus de 3 % à fin 2022 sur l'OAT française 10 ans en comparaison de niveaux proches de 0 % fin 2021.

La hausse des taux conduit à un net repli de la valeur de marché des titres obligataires, faisant diminuer les fonds propres IFRS du GACM à fin 2022. Cette remontée des taux permet cependant de réaliser sur les derniers mois de l'année des investissements obligataires avec un rendement supérieur au rendement moyen du portefeuille d'actifs obligataires.

Conséquence directe du contexte économique, la hausse des taux de rémunération de l'épargne réglementée (2 % depuis le mois d'août pour le Livret A par exemple), pèse sur la collecte brute en assurance vie du marché. Toutefois, à fin décembre 2022, les entités françaises du GACM retrouvent une situation de collecte nette légèrement positive en euros (+ 42 millions d'euros), tandis que le marché enregistre une décollecte nette en euros de 20,3 milliards d'euros. En effet, le GACM a abaissé en juillet 2022 les droits d'entrée sur les fonds euros. En outre, grâce aux réserves accumulées ces dernières années dans la provision pour participation aux excédents, le GACM a augmenté significativement, en 2022, le taux servi à ses assurés sur les fonds euros, portant ainsi le taux moyen servi en France à 2,3 %.

D'autre part, la hausse des taux d'intérêt a mécaniquement entraîné la hausse des taux techniques maximum autorisés par la réglementation française pour la détermination des passifs techniques. Le GACM a ainsi tenu compte de ces évolutions et revu à la hausse les taux techniques utilisés dans les calculs d'engagements, avec un impact positif sur le résultat.

Les marchés actions sont en baisse par rapport à 2021 (indice CAC 40 à -9,5 %), entraînant la baisse de valeur des actifs classés en juste valeur par le résultat IFRS et ainsi le repli du résultat IFRS du GACM.

Confirmation de la notation Moody's

En novembre 2022, l'agence de notation Moody's a confirmé la notation de solidité financière des deux principales entités opérationnelles du GACM, ACM IARD SA et ACM Vie SA (A1, avec perspective stable) ainsi que la notation des titres subordonnés émis par GACM SA en octobre 2021 (Baa1).

Cession de GACM España

Après plusieurs années de présence en Espagne, le GACM a décidé de poursuivre son développement prioritairement en France, en Belgique et demain en Allemagne pour accompagner la stratégie pays de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Aussi, le 13 décembre 2022, le GACM et Axa Seguros Generales, S.A. de Seguros y Reaseguros (Axa Espagne) ont signé un accord en vue de la cession, sous réserve de l'obtention d'autorisations réglementaires, par GACM SA, de 100% du capital de GACM España, à Axa Espagne. Le prix de vente s'élève à 311,7 millions d'euros auquel pourra s'ajouter, sous conditions, un complément de prix d'un montant maximum de 20 millions d'euros. Ce projet de cession devrait être finalisé mi-2023.

Au 31 décembre 2022, les actifs et les passifs de GACM España demeurent isolés sur les lignes spécifiques des états financiers relatives aux « activités destinées à être cédées », en application des dispositions de la norme IFRS 5.

Les contrats d'assurance des emprunteurs commercialisés par Cofidis Espagne sont exclus de cette opération. Ils feront l'objet d'un transfert préalable vers les sociétés ACM IARD SA et ACM Vie SA.

Des événements climatiques inédits en 2022

Selon France Assureurs, les événements naturels en 2022 y compris sécheresse, pourraient occasionner une charge assurée de près de 10 milliards d'euros pour l'ensemble de la France. Il faut remonter à l'exercice 1999, marqué par les tempêtes Lothar et Martin, pour retrouver un niveau supérieur (14,5 milliards d'euros constants). Les impacts de la sécheresse 2022 ont été estimés à 2,5 milliards d'euros.

Pour le GACM, l'ensemble des événements de la période représente une charge de 469 millions d'euros, dont 171 millions d'euros liés aux seuls épisodes orages et grêle de juin et 142 millions d'euros au titre de la sécheresse. À titre de comparaison, la charge des événements naturels en 2021 s'élevait à 162 millions d'euros. Le programme de réassurance qui couvre le GACM sur l'année 2022 permet

¹ Evolution de l'IPCH, source EUROSTAT

de céder une charge de sinistres de 164 millions, soit 35 % de la charge brute constatée.

CHIFFRES CLÉS

Chiffre d'affaires consolidé : 13,4 milliards d'euros

En 2022, le chiffre d'affaires consolidé du GACM atteint 13 434 millions d'euros, en progression de 9,6 % par rapport à 2021. Il est composé du chiffre d'affaires assurance à hauteur de 13 282 millions d'euros, en progression de 9,7 % par rapport à 2021, et du chiffre d'affaires des autres activités - 152 millions d'euros - en hausse de 2,6 %.

Les sociétés d'assurance du GACM situées à l'international contribuent à hauteur de 607 millions d'euros au chiffre d'affaires assurances (4,6%), dont 192 millions en Belgique et 403 millions d'euros en Espagne. Fin 2022, le GACM et Axa Espagne ont signé un accord en vue de la cession par GACM SA de 100 % du capital de GACM España à Axa Espagne. Ce projet de cession devrait être finalisé mi-2023, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises.

Le chiffre d'affaires des sociétés d'assurance vie en France enregistre une hausse substantielle de 12,1 %, tirée par la collecte brute en épargne. Les unités de compte représentent 37,3 % de la collecte brute totale en France, une proportion similaire à celle observée sur le marché.

Les sociétés d'assurance non-vie en France enregistrent un chiffre d'affaires en progression de 4,2 %, porté par la croissance des portefeuilles.

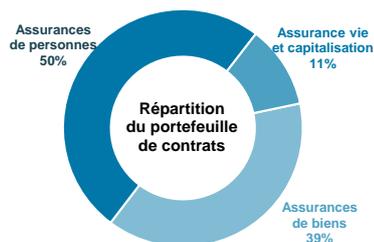
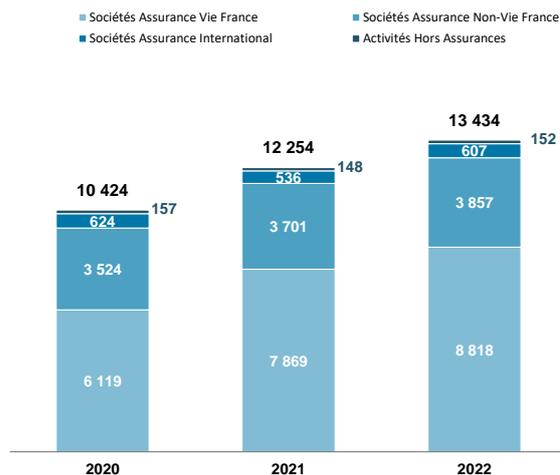
Plus de 36,6 millions de contrats

Le nombre total de contrats en portefeuille est en hausse de 2,8 % fin 2022, une évolution identique à celle constatée en 2021. Au détail, le portefeuille progresse de 3,1 % en assurance de biens, de 2,7 % en assurance de personnes et de 2,1 % en assurance vie et capitalisation.

Résultat net consolidé IFRS : 843 millions d'euros

À 843 millions d'euros à fin 2022, le résultat net consolidé du GACM enregistre une baisse par rapport à l'exercice précédent (-5,8 %) qui s'explique principalement par l'évolution des marchés financiers et par une sinistralité climatique d'une ampleur inédite en 2022.

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)



(en millions d'euros)

	2022	2021	Var. %
Résultat net consolidé	843	895	- 5,8 %
Part du groupe	835	885	- 5,6 %
Part des minoritaires	8	10	- 24,5 %

CHIFFRE D'AFFAIRES ASSURANCE DU GACM EN 2022

(en millions d'euros)	2022				2021*				Var. %
	Non-Vie France	Vie France	International	Total	Non-Vie France	Vie France	International	Total	
Assurances de biens	2 299		191	2 489	2 230		190	2 420	2,9 %
dont automobile	1 205		129	1 334	1 182		133	1 315	1,4 %
dont habitation	766		48	814	730		45	774	5,2 %
dont autres IRD	327		14	341	319		12	331	3,1 %
Assurances de personnes	1 534	1 741	308	3 583	1 472	1 659	290	3 421	4,7 %
dont santé	814		137	951	804		131	936	1,6 %
dont prévoyance	245	415	41	700	235	398	40	673	4,1 %
dont emprunteurs	475	1 326	130	1 931	433	1 261	118	1 812	6,6 %
Assurance vie		6 938	83	7 021		6 209	34	6 243	12,5 %
Acceptations	25	139	26	190	-	-	22	22	N/A
Total	3 857	8 818	607	13 282	3 702	7 868	536	12 106	9,7 %

* 2021 proforma : en raison de l'évolution de la répartition de certaines activités entre les branches

L'assurance vie et capitalisation

La collecte brute du GACM s'établit à 7 021 millions d'euros, en progression de 12,5 % par rapport à 2021. En France, où est réalisée la quasi-totalité de la collecte, celle-ci augmente de 11,7 % dans un marché en baisse de 2,9 % à fin 2022, impacté au second semestre par l'augmentation des taux de rémunération des livrets d'épargne réglementée.

Dans un contexte de forte remontée des taux d'intérêt, l'abaissement des droits d'entrée sur le fonds euros opéré par le GACM à compter de juillet 2022 explique le rebond des versements en euros enregistré au second semestre. La part des unités de comptes (UC) dans la collecte brute du GACM en France s'établit à 37,3 %.

Dans les filiales internationales, la collecte brute progresse également sensiblement, notamment en Belgique.

La forte progression de la collecte brute entraîne, dans un contexte de stabilité des sorties (+ 0,6 %), une augmentation de la collecte nette, qui atteint 1 462 millions d'euros à fin 2022 (contre 718 millions à fin 2021). Au détail, pour les entités françaises du GACM, la collecte nette en euros redevient positive (+ 42 millions d'euros contre - 317 millions d'euros en 2021) et la collecte nette en UC s'élève à 1 542 millions d'euros (1 252 millions en 2021).

Les assurances de biens

En 2022, le chiffre d'affaires en assurances de biens atteint 2 489 millions d'euros, en progression de 2,9 %. Les portefeuilles automobile et habitation représentent une part significative de l'assurance de biens.

En automobile, le chiffre d'affaires est en hausse de 1,4 % par rapport à 2021, une augmentation limitée en raison d'une progression plus faible du portefeuille (+0,5 %).

En habitation, le chiffre d'affaires atteint 814 millions d'euros, en hausse de 5,2 % par rapport à 2021, porté par un portefeuille en progression de 2,5 %.

Les contrats couvrant les biens et activités professionnelles poursuivent leur croissance en 2022, et plus particulièrement, le chiffre d'affaires en multirisque des professionnels progresse de 13,9 % par rapport à 2021, soutenu par la bonne dynamique commerciale du produit « Multi-Pro ».

Les assurances de personnes

Le chiffre d'affaires des assurances de personnes atteint 3 583 millions d'euros en 2022, en progression de 4,7 % par rapport à l'exercice précédent.

En santé, le chiffre d'affaires atteint 951 millions d'euros, en hausse de 1,6 % par rapport à 2021. En prévoyance, il

augmente de 4,1 %, porté par un portefeuille de près de 7,2 millions de contrats en hausse de 1,7 % sur l'année.

En assurance des emprunteurs, le chiffre d'affaires s'établit à 1 931 millions d'euros en 2022, soit une progression de 6,6 %, en ligne avec celle observée en 2021.

Les **acceptations** sont également en forte progression sur la période suite à la mise en place d'un traité de réassurance en quote-part avec le groupe Talanx mi-2022. Celui-ci concerne le portefeuille d'assurance des emprunteurs commercialisés par Targobank Allemagne.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GACM À FIN 2022

	31/12/2022 % d'intérêts	31/12/2021 % d'intérêts	Méthode de consolidation	Événements de l'exercice	Type de société
ACM IARD SA	96,5 %	96,5 %	Intégration globale		Non-vie
ACM SERVICES SA	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Autres activités
ACM VIE SAM (5)	-	-	Intégration globale		Vie
ACM VIE SA	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Mixte
AGRUPACIÓ AMCI D'ASSEGURANCES I REASSEGURANCES SA (4)	97,7 %	95,2 %	Intégration globale		Mixte
AGRUPACIÓ SERVEIS ADMINISTRATIUS AIE (4)	97,7 %	95,2 %	Intégration globale		Autres activités
TARGOPENSIONES, ENTIDAD GESTORA DE FONDOS DE PENSIONES SA (4)	97,7 %	95,2 %	Intégration globale		Autres activités
AMDIF SL (4)	97,7 %	95,2 %	Intégration globale		Autres activités
GACM SEGUROS GENERALES COMPAÑIA DE SEGUROS Y REASEGUROS SAU (4)	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Non-vie
ASESORAMIENTO EN SEGUROS Y PREVISIÓN ATLANTIS, SL (4)	80,0 %	80,0 %	Intégration globale		Courtage
ASISTENCIA AVANÇADA BCN SL (4)	97,7 %	95,2 %	Intégration globale		Autres activités
ASTREE SA (3)	30,0 %	30,0 %	Mise en équivalence		Mixte
ATLANTIS ASESORES SL (4)	80,0 %	80,0 %	Intégration globale		Courtage
ATLANTIS CORREDURÍA DE SEGUROS Y CONSULTORÍA ACTUARIAL, SA (4)	60,0 %	60,0 %	Intégration globale		Courtage
ATLANTIS VIDA, COMPAÑIA DE SEGUROS Y REASEGUROS SA (4)	89,8 %	89,8 %	Intégration globale		Vie
FONCIÈRE MASSÉNA SA	99,7 %	99,7 %	Intégration globale		Immobilier
GACM SA	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Holding
GACM ESPAÑA SA (4)	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Holding
GIE ACM	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Autres activités
ICM LIFE SA (1)	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Vie
MTRL (5)	-	-	Intégration globale		Mixte
NELB "NORTH EUROPE LIFE BELGIUM" SA (2)	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Vie
PARTNERS ASSURANCES SA (2)	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Non-vie
ACM COURTAGE SAS	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Courtage
SCI ACM	99,6 %	99,6 %	Intégration globale		Immobilier
SCI ACM COTENTIN	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Immobilier
SCI ACM PROVENCE LA FAYETTE	99,8 %	99,8 %	Intégration globale		Immobilier
SCI ACM 14 RUE DE LONDRES	99,8 %	99,8 %	Intégration globale		Immobilier
SCI ACM SAINT AUGUSTIN	99,8 %	99,8 %	Intégration globale		Immobilier
SCI ACM TOMBE ISSOIRE	100,0 %	100,0 %	Intégration globale		Immobilier
SÉRÉNIS ASSURANCES SA	100,0 %	99,8 %	Intégration globale		Non-vie
ACM CAPITAL SCP	99,7 %	-	Intégration globale	Société entrante, créée en 2022	Autres activités

1) sociétés luxembourgeoises

2) sociétés belges

3) société tunisienne

4) sociétés espagnoles - IFRS 5 : cession en cours du GACM España et de ses filiales

5) Mutuelles contrôlées par le groupe GACM

LES MOUVEMENTS SUR LES PARTICIPATIONS

La société civile de portefeuille (SCP) ACM Capital a été créée en 2022. Détenue par les sociétés d'assurance ACM VIE SA (81,5%), ACM VIE SAM (10,7%) et ACM IARD SA (7,8%), elle a pour objet de détenir et gérer les parts dans les fonds d'investissement en capital non coté. ACM Capital est consolidée dans les comptes au 31 décembre 2022 du GACM.

LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS EN 2022

En application du règlement CE n°1606/2002, les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables au 31 décembre 2022 et telles qu'adoptées par l'Union européenne.

	(en millions d'euros)		
	2022	2021	Var. %
Primes émises	13 282	12 106	9,7 %
Variation des primes non acquises	- 24	4	- 744,7 %
Primes acquises	13 258	12 110	9,5 %
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	152	148	2,6 %
Produits des placements nets de charges	- 238	5 110	- 104,7 %
Charges des prestations des contrats	- 9 660	- 13 890	- 30,5 %
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	93	- 37	- 348,9 %
Autres produits et charges courants	- 2 472	- 2 164	14,2 %
Résultat opérationnel	1 134	1 278	- 11,2 %
Charges de financement	- 40	- 26	51,5 %
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	2	2	- 16,6 %
Impôt sur les résultats	- 253	- 358	- 29,4 %
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	843	895	- 5,8 %
Intérêts minoritaires	- 8	- 10	- 24,5 %
Résultat net (part du groupe)	835	885	- 5,6 %

Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité s'établit comme suit. L'évolution du chiffre d'affaires des activités d'assurance est commentée dans le chapitre « Chiffre d'affaires assurance du GACM en 2022 ».

Le chiffre d'affaires des autres activités est essentiellement lié aux sociétés immobilières.

	(en millions d'euros)		
	2022	2021	Var. %
Chiffre d'affaires consolidé	13 434	12 254	9,6 %
Assurances	13 282	12 106	9,7 %
Autres activités	152	148	2,7 %

Produits des placements nets de charges

Ce poste enregistre la totalité des produits financiers nets de charges financières de l'exercice.

(en millions d'euros)	2022							2021	Évolution 2022 / 2021
	Obligations	Actions & FCP	Trésorerie et dépôts	Immobiliers	Autres produits et charges	Unités de comptes	TOTAL		
Revenus des placements	1 461	867	2	152	143	116	2 742	2 681	2,3%
Charges des placements	- 32	- 30	- 6	-	- 40	-	- 108	- 57	88,0%
Plus et moins-values réalisées nettes reprises et provisions	60	226	-	15	-	- 126	174	291	- 40,0%
Variation des provisions sur placements	-	- 99	-	- 2	-	-	- 101	- 44	126,4%
Sous-total	1 489	965	- 4	165	103	- 10	2 708	2 870	- 5,7%
Variation des justes valeurs	- 173	- 207	-	- 14	-	- 2 552	- 2 946	2 240	- 231,5%
Produits financiers totaux	1 316	758	- 4	151	103	- 2 562	- 238	5 110	- 104,7%

En 2022, les produits financiers des sociétés d'assurance s'élèvent à - 238 millions d'euros contre + 5 110 millions d'euros en 2021, soit une baisse de 5 348 millions d'euros.

Cette baisse s'explique principalement par la forte baisse de valorisation des actifs en unités de compte (montant total de - 2 552 millions d'euros) et des variations négatives de juste valeur des actifs financiers classés en juste valeur par résultat (IAS 39). Ces derniers sont majoritairement en face

des fonds euros et font l'objet d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

D'autre part, les revenus courants des placements sont en hausse grâce à une progression des revenus constatés sur les actions et fonds (dividendes). La baisse des revenus obligataires se poursuit, malgré la remontée des taux sur l'exercice 2022.

La gestion des actifs

La politique de placement

Les investissements des sociétés du Groupe sont réalisés et gérés de façon distincte en adéquation avec les engagements et les risques propres à chaque entité.

Les placements en produits de taux restent prédominants dans les comptes de la compagnie d'assurance.

Le marché des taux a été marqué par un mouvement haussier très important, l'OAT passant de 0,2% à 3,1%, dans un contexte particulièrement volatil. Afin de juguler l'inflation, en grande partie liée aux conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix énergétiques, les banques centrales ont fortement remonté leurs taux directeurs et sensiblement diminué l'injection de liquidités dans l'économie en réduisant leurs achats d'actifs. L'inflation américaine a progressé tout au long du premier semestre pour atteindre 9,1% en juin (en glissement annuel) avant de baisser progressivement ensuite pour atteindre 6,5% en décembre. En Europe, en revanche, l'inflation a progressé tout au long de l'année pour atteindre 9,2% en décembre (après un pic de 10,6% en octobre). Afin de tenter de reprendre une trajectoire vers la cible de 2%, la Fed a monté ses taux de la borne 0%-0,25% (en mars) à 4,25%-4,50% en fin d'année, la BCE a augmenté son taux de dépôt de -0,50% (en juillet) à 2%. Par ailleurs, les achats d'actifs ont été diminués, se limitant aux réinvestissements des titres arrivant à maturité pour la BCE (à partir de juillet). La solidité du marché de l'emploi et la hausse des salaires

ont permis aux banques centrales de poursuivre ce mouvement tout au long de l'année. Néanmoins, ces actions des banques centrales ont été menées dans un contexte incertain, notamment sur le caractère transitoire ou non de l'inflation et sur son impact sur la croissance, ce qui a alimenté une très forte volatilité toute l'année.

Le marché du crédit a également été volatil. Le mouvement d'aversion pour le risque, entraîné par la guerre en Ukraine et les actions des banques centrales, a pénalisé plus particulièrement les actifs les plus risqués, à savoir la dette subordonnée et les secteurs les plus affectés par les pénuries et la hausse des taux (immobilier, automobile). Certains segments plus défensifs, comme les *covered bonds* ou les obligations *corporate* d'émetteurs de notations plus élevées, ont au contraire bien résisté, soutenus par les achats de la BCE et le positionnement défensif des investisseurs. Malgré de bons fondamentaux, les banques ont nettement sous-performé le *corporate* pour différentes raisons : craintes sur la croissance, primaire important, risque politique en Italie et Royaume-Uni, craintes sur une banque suisse. Sur l'année, les spreads s'écartent de +20bp sur le *corporate* et de +51bp sur la dette senior des banques. Le marché primaire a été actif en 2022 sur les financières (+20% sur la dette senior) mais en forte baisse sur les *corporate* (-18%).

La hausse des rendements a permis d'investir des montants importants sur des segments défensifs qui étaient peu attractifs lorsque les taux étaient plus bas (OAT, *covered bonds*, senior préféré des banques). Les achats entre l'Etat/secteur public et le crédit ont au final été équilibrés. Sur l'Etat/secteur public, l'OAT a été favorisée, alors que sur le crédit les financières (dont *covered bonds*) ont été nettement surpondérées au détriment du *corporate*.

Les investissements en fonds de dette ont été réalisés essentiellement au premier semestre 2022. Dans un cadre de retour de rendements relativement plus attractifs sur l'obligataire, les montants déployés ont été réduits par rapport au budget initial et par rapport aux réalisations 2021.

Dans un contexte de remontée des taux d'intérêt et de fortes incertitudes, monétaires, économiques, géopolitiques, les marchés actions ont été en baisse en 2022 mais relativement résilients (CAC40 : - 9,5 %), et très volatils, fluctuant au gré des anticipations de politique monétaire : baissiers quand les taux d'intérêt remontaient fortement, pénalisant la croissance future et les hauts multiples, haussiers quand le pic d'inflation semblait proche, justifiant d'une pause dans le processus de hausse des taux, notamment en août ou en fin d'année. Les performances ont été extrêmement disparates selon les régions et les expositions sectorielles des indices, les thématiques

« rendement » (énergie + 20 %) surperformant largement les thématiques croissance (technologie - 27 %).

La politique de gestion des portefeuilles actions et actifs de diversification a été tactique dans un contexte de marchés volatils en 2022. Des allègements ont été réalisés en mars afin de prendre en compte l'enlisement du conflit en Ukraine, puis des réinvestissements ont été effectués dans des creux de marché, en particulier fin juin et fin septembre. Sur l'année, les achats ont privilégié les valeurs de rendement (banques, énergie), de luxe et de technologie (semi-conducteurs). Les Etats-Unis et les thématiques globales liées à la transition climatique ont été les principaux axes de diversification des investissements hors de l'Europe. Les placements en gestion alternative aux perspectives de rendement les plus faibles ont été allégés dans un contexte de taux à l'achat attractifs sur l'obligataire.

Parmi les actifs de diversification, le capital investissement (« *private equity* ») et l'infrastructure, aux fortes espérances de rendement sur le long terme, sont à nouveau restés l'axe majeur d'investissement en 2022.

Au cours de l'année 2022, les investissements immobiliers ont été principalement réalisés par des prises de participation dans divers fonds immobiliers, en logistique, santé et habitation. Des arbitrages ont également été initiés en raison d'un risque accru sur les valorisations des actifs immobiliers.

La maîtrise des risques financiers et les instruments financiers à terme

La politique de gestion des risques financiers vise à mettre en place une structure d'actifs en adéquation avec les engagements de passif dans le respect du principe de la personne prudente.

Les règles et les limites de placement et de gestion fixées constituent le premier maillon de la gestion des risques financiers. Ce corps de règles est décrit dans la politique de gestion des risques liés aux investissements. Cette politique est accompagnée d'un « classeur des limites » d'encadrement des investissements.

La gestion des risques financiers porte sur l'ensemble des risques suivants :

- le risque de taux ;
- le risque actions et autres actifs volatils ;
- le risque immobilier ;
- le risque de crédit ;
- le risque de contrepartie ;
- le risque de liquidité ;
- le risque de change.

Elle s'articule autour de plusieurs services :

- le service de gestion actif-passif (ou ALM), qui définit des allocations d'actifs stratégiques en fonction de

contraintes de passif de façon à limiter le risque de taux, le risque actions et le risque immobilier ;

- le risk management financier qui bâtit un corps de limites et de règles internes visant à limiter l'exposition aux risques de liquidité, de crédit et de contrepartie ;

- les gérants d'actifs, qui définissent les allocations tactiques et gèrent les portefeuilles d'actifs, tout en tenant compte des contraintes fixées par l'ALM et le risk management financier ;

- le service de contrôle des risques financiers, qui s'assure, a posteriori, du respect des limites fixées;

- la fonction clé gestion des risques qui est responsable de la coordination du système de gestion des risques.

Charge des prestations des contrats

La charge des prestations des contrats inclut les prestations, les frais de gestion de sinistres et les variations de provisions. Elle s'élève à 9 660 millions d'euros en 2022 contre 13 890 millions d'euros en 2021, soit une diminution de 30,5 %.

Activité des sociétés non-vie en France

La charge des prestations des sociétés non-vie en France est en hausse de 5,3 %, à 2 925 millions d'euros en 2022 contre 2 776 millions d'euros en 2021. Cette progression s'explique en partie par les événements climatiques de la période, lesquels totalisent une charge inédite de 462 millions d'euros dont 169 millions liés aux seuls épisodes d'orages et de grêle survenus au mois de juin. 142 millions d'euros ont été comptabilisés au titre de la sécheresse. À titre de comparaison, la sinistralité des événements naturels à fin décembre 2021 s'élevait à près de 155 millions d'euros. Le programme de réassurance qui couvre les sociétés sur l'année 2022 permet de céder une charge de sinistres de 163 millions, soit 35 % de la charge brute constatée.

Cette hausse est, d'une part, atténuée par la reprise partielle en 2022 des provisions constituées en 2020 sur les garanties dommages aux biens des professionnels, en lien avec les pertes d'exploitation liées aux périodes de confinement décidées pendant la crise sanitaire de Covid-19.

Activité des sociétés vie en France

La charge des prestations des contrats des sociétés vie en France diminue de 40,3 % sur l'exercice avec 6 393 millions d'euros en 2022 contre 10 715 millions d'euros en 2021.

Cette évolution s'explique essentiellement par le repli des provisions mathématiques des contrats en unités de compte

D'autre part, même si l'inflation impacte la charge des prestations en automobile et habitation, la hausse des taux d'intérêt a mécaniquement entraîné celle des taux techniques maximum autorisés par la réglementation française pour la détermination des passifs techniques. Le GACM a ainsi relevé les taux d'actualisation non-vie et incapacité/invalidité en assurance des emprunteurs, avec un impact à la baisse de 206 millions d'euros sur la charge des prestations au 31 décembre 2022.

Le ratio combiné des sociétés non-vie en France sur les branches assurances de biens (automobile, habitation et autres IRD) s'établit à 95,5 % à fin 2022 (contre 90,1 % en 2021).

(UC), lié principalement à la baisse des marchés financiers sur la période. Ce mouvement est compensé par la baisse de la juste valeur des actifs des placements en UC au niveau des produits des placements.

Autres produits et charges courants

Les charges de gestion

Les charges de gestion incluent les commissions versées et les charges d'exploitation.

Elles s'élèvent à 2 669 millions d'euros, en progression de 12,0 % sur l'exercice.

(en millions d'euros)

	2022	2021	Var. %
Frais d'acquisition*	1 570	1 404	11,8 %
Frais d'administration	671	597	12,4 %
Frais de gestion des sinistres	221	208	6,3 %
Autres charges techniques	136	116	17,0 %
Frais de gestion des placements	15	14	3,9 %
Autres produits et charges	57	45	26,7 %
Total	2 669	2 384	12,0 %

*Hors variation des frais d'acquisition reportés.

(en millions d'euros)

	2022	2021	Var. %
Commissions	1 944	1 714	13,4 %
Charges de personnel	313	292	6,9 %
Impôts et taxes	58	47	22,7 %
Autres frais de gestion courante	345	318	8,6 %
Dotation aux amortissements et dépréciations	10	13	- 20,1 %
Total	2 669	2 384	12,0 %

En 2022, les commissions augmentent de 13,4 % par rapport à 2021, portées à la fois par la progression de l'activité sur l'ensemble des branches (y compris en acceptations) mais également par l'évolution en 2022 de la politique de commissionnement des réseaux de distribution Crédit Mutuel et CIC.

Les autres charges de gestion sont, au global, également en progression (+ 8,3 %) par rapport à 2021 (725 millions

d'euros versus 670 millions d'euros en 2021). Cette hausse concerne les charges de personnel (+6,9 %) en lien avec la hausse de l'effectif en 2022 (+221 salariés) et la revalorisation des rémunérations, ainsi que les autres frais de gestion courante (+8,6 %), avec notamment l'augmentation des frais informatiques.

Les commissions

Les commissions se répartissent de la manière suivante :

Répartition par réseau	<i>(en millions d'euros)</i>		
	2022	2021	Var. %
Commissions	1 944	1 714	13,4 %
dont Crédit Mutuel Alliance Fédérale *	1 640	1 505	18,6 %
dont autres caisses du Crédit Mutuel	123	113	8,3 %
dont Autres réseaux	181	95	89,8 %

* Présentation proforma 2021 des commissions de Crédit Mutuel Nord Europe dans Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Au global, les commissions versées sur l'exercice augmentent de 13,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Avec un total de 75 % des commissions, les réseaux Crédit Mutuel et CIC en sont les principaux bénéficiaires.

À 1 460 millions d'euros en 2022, les commissions en assurances de risques sont en progression de 16,1 %, portées par la croissance de l'activité et par l'évolution en

2022 de la politique de commissionnement des réseaux de distribution Crédit Mutuel et CIC.

En assurance vie, les commissions versées s'élèvent à 484 millions d'euros, également en hausse par rapport à 2021 (+ 6,0 %).

Dans les paragraphes qui suivent, les résultats des sociétés d'assurance vie et des autres activités en France sont présentés et analysés ensemble. En effet, les autres activités sont exercées par des sociétés du groupe (sociétés civiles immobilières, société civile de portefeuille) dont l'objet est de gérer des investissements détenus principalement en représentation des engagements d'assurance vie.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 1 134 millions d'euros à fin 2022, en repli de 11,2 % par rapport à 2021.

(en millions d'euros)

	2022	2021	Var.	Var. %
Non-vie France	293	383	- 90	- 23,5 %
Vie France et autres activités France	819	868	- 49	- 5,6 %
International	22	27	- 5	- 17,2 %
Résultat opérationnel	1 134	1 278	- 143	- 11,2 %

Le résultat opérationnel des sociétés non-vie en France diminue de 23,5 %. Cette baisse résulte essentiellement de la forte hausse de la sinistralité liée aux événements climatiques en 2022.

À 819 millions d'euros, le résultat opérationnel des sociétés vie et des autres activités en France recule en 2022 de 5,6 % par rapport à 2021. Cette évolution est, entre autres,

la conséquence de la baisse des marchés financiers. Ces derniers impactent les résultats du GACM à travers la variation des titres classés en juste valeur par résultat dans les comptes IFRS.

Le résultat opérationnel des activités à l'international est en baisse et atteint 22 millions d'euros à fin 2022.

Impôts sur les résultats

La charge d'impôt s'élève à 253 millions d'euros à fin 2022 contre 358 millions d'euros en 2021. Elle baisse plus fortement que le résultat avant impôts, en raison principalement de la baisse du taux d'imposition de l'exercice courant (25,83 % en 2022 contre 28,41 % en 2021), ainsi que des distributions de dividendes bénéficiant du régime mère/fille.

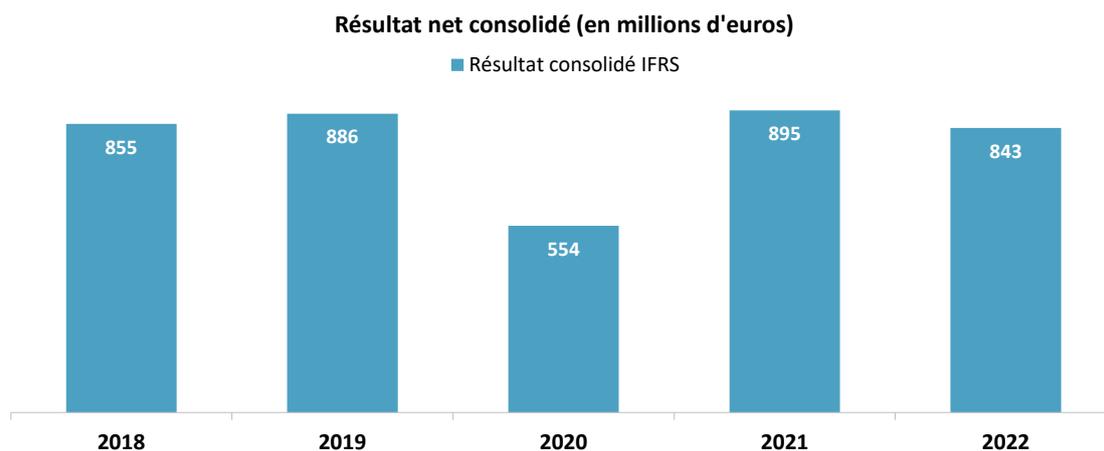
(en millions d'euros)

	2022	2021	Var.	%
Non-vie France	94	116	- 21	- 18,4 %
Vie France et autres activités France	153	236	- 83	- 35,3 %
International	6	7	- 1	- 14,8 %
Total	253	358	- 105	- 29,4 %
Résultat avant impôts (hors MEE)	1 094	1 251	- 156	- 12,5 %
Taux d'impôts effectif (hors MEE)	23,1 %	28,7 %		

Résultat net

Le résultat net consolidé s'élève à 843 millions d'euros, en baisse de 5,8 %. Le résultat net part du Groupe atteint 835 millions d'euros contre 885 millions en 2021.

L'évolution du résultat consolidé du Groupe sur les cinq derniers exercices est présentée comme suit :



Contribution des activités à la formation du résultat net

(en millions d'euros)

	2022	%	2021	%	Var. %
Non-Vie France	198	23,5 %	267	29,9 %	- 25,7 %
Vie France et autres activités France	627	74,4 %	606	67,7 %	3,4 %
International	18	2,1 %	22	2,4 %	- 18,0 %
Résultat net	843	100,0 %	895	100,0 %	- 5,8 %

LES FONDAMENTAUX DU BILAN

	<i>(en millions d'euros)</i>		
	2022	2021	Var. %
Total bilan	135 155	147 184	- 8,2 %
Fonds propres et résultats	9 081	11 126	- 18,4 %
<i>dont part du Groupe</i>	9 006	11 023	- 18,3 %
<i>dont part des minoritaires</i>	75	103	- 26,7 %
Provisions techniques	112 856	124 198	- 9,1 %
Placements (hors titres mis en équivalence)	130 435	144 852	- 10,0 %

Les dividendes

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 10 mai 2022, le GACM a effectué le versement d'un dividende ordinaire de 5,00 euros par action.

Pour rappel, les dividendes versés par le GACM SA au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- 2021 : 18,73 euros par action ;
- 2020 : aucun dividende versé ;
- 2019 : aucun dividende versé ;

Les fonds propres

(en millions d'euros)

	2021	Affectation du résultat	Dividendes	Résultat net de la période	Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	Variation de capital	Variation de taux d'intérêt	Variation de périmètre	Autres	2022
Capital social	1 241									1 241
Primes liées au capital	1 154									1 154
Résultats cumulés	5 948	885	- 400				-		- 1	6 431
Résultat net	885	- 885		835						835
Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	1 796				- 2 451					- 656
Total part du Groupe	11 023	-	- 400	835	- 2 451	-	-	-	- 1	9 006
Intérêts minoritaires	103			8	- 29		- 7			75
Total des capitaux propres	11 126	-	- 400	843	- 2 480	-	- 7	-	- 1	9 081

Les fonds propres de la période sont principalement impactés par la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente, liée à l'évolution des marchés financiers et à la hausse des taux qui conduit à un net repli de la valeur des titres obligataires fin 2022.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (provisions techniques)

Les engagements envers les assurés représentent un total de 112,9 milliards d'euros au 31 décembre 2022, en repli de 11,3 milliards d'euros (-9,1 %).

Provisions techniques des sociétés vie

(en millions d'euros)

	2022	2021	Var. %
Provisions techniques vie	89 265	88 103	1,3 %
<i>dont provisions mathématiques</i>	82 765	81 332	1,8 %
<i>dont provisions pour sinistres</i>	295	309	- 4,6 %
<i>dont provisions pour participations</i>	218	221	- 1,6 %
<i>dont provision pour participation aux excédents</i>	5 988	6 238	- 4,0 %
<i>dont autres provisions techniques</i>	-	3	- 100,0 %
Participations aux bénéfices différées	1 008	12 400	- 91,9 %
Sous-total	90 273	100 504	- 10,2 %
Provisions techniques des contrats en UC	16 801	18 025	- 6,8 %
Total	107 074	118 529	- 9,7 %

En 2022, les provisions techniques vie en euros diminuent de 10,2 %. La provision pour participation aux bénéfices différés est en recul sensible en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur la période, impactant la valorisation des instruments de taux. Ce recul est cependant atténué par l'augmentation des provisions mathématiques en euros des contrats d'épargne.

En légère baisse en 2022, la provision pour participation aux excédents (PPE) s'élève à 6,0 milliards d'euros et représente 7,8 % des provisions mathématiques sur fonds euros des entités françaises du GACM, contre 8,3 % à fin

2021. Elle a été reprise à hauteur de 250 millions pour permettre de servir aux assurés en 2022 un taux de rendement en augmentation significative (+1 point vs. 2021) sur le fonds euros des contrats d'assurance vie et retraite en France. Le taux moyen servi atteint ainsi 2,30 %.

Les provisions techniques représentatives des engagements en unités de compte (UC) sont en baisse de 6,8 % principalement en raison de l'évolution des marchés financiers en 2022.

Provisions techniques des sociétés non-vie

	<i>(en millions d'euros)</i>		
	2022	2021	Var. %
Provisions pour primes non acquises	249	304	- 18,2 %
Provisions pour sinistres à payer	4 323	4 205	2,8 %
Provisions pour participation aux bénéfices	4	6	- 32,7 %
Autres provisions techniques	1 191	1 138	4,6 %
Sous-total	5 767	5 654	2,0 %
Provisions pour PB différées non-vie	15	15	2,2 %
Total	5 782	5 668	2,0 %

Les provisions techniques non-vie progressent de 2,0 % sur l'exercice 2022, en lien notamment avec la hausse de l'activité, mais également avec les importantes provisions constituées au titre de la sécheresse 2022 (142 millions d'euros), et la prise en compte de l'inflation dans le provisionnement.

Cette évolution est cependant atténuée par la reprise partielle en 2022 des provisions constituées en 2020, sur les garanties dommages aux biens des professionnels, en lien avec les pertes d'exploitation liées aux périodes de

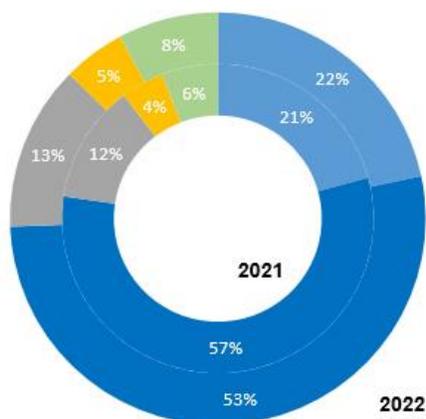
confinement décidées pendant la crise sanitaire de Covid-19.

En outre, la hausse des taux techniques maximum autorisés par la réglementation française pour la détermination des passifs techniques a entraîné pour le GACM, le relèvement des taux d'actualisation non-vie et incapacité/invalidité emprunteurs impactant les provisions techniques à la baisse.

Placements des activités d'assurance

Répartition en valeur de marché des placements des activités d'assurance

■ Actions et autres titres à revenus variables ■ Obligations ■ Placements en UC ■ Placements immobiliers ■ Prêts et créances



Les placements des activités d'assurance diminuent de 10,2 % en 2022 en valeur au bilan et de 10,8 % en juste valeur.

La part des actions et autres titres à revenus variables dans le total des placements reste stable passant de 21,0 % à fin 2021 à 21,8 % à fin 2022. La part des obligations et autres titres à revenus fixes passe de 56,8 % à fin 2021 à 53,2 % à fin 2022.

Le stock des réserves de réévaluation des plus-values latentes sur les titres disponibles à la vente passe de 1832 millions d'euros à fin 2021 à -654 millions d'euros à fin 2022.

Les instruments de capitaux propres classés en titres disponibles à la vente sont dépréciés dès lors que la moins-value latente est jugée importante ou durable.

Les critères quantitatifs retenus sont les suivants :

- le titre est en situation de moins-value latente depuis au moins 36 mois ;
- ou le titre est en moins-value latente à hauteur de 50 % ou plus à la date d'arrêt ;
- ou le titre était déprécié à la clôture de l'exercice précédent.

Le stock de dépréciation sur les instruments de capitaux propres est de 996 millions d'euros en 2022 contre 1 010 millions d'euros en 2021, soit une diminution de 14 millions d'euros qui s'explique principalement par la cession de lignes de titres dépréciées.

Placements en UC

Les placements représentant les engagements en unités de compte s'élèvent à 16 878 millions d'euros et sont en baisse de 1 218 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Ils représentent 13,0 % du total des placements à fin 2022 contre 12,4% % à fin 2021.

La variation de valeur des supports investis s'élève à -2552 millions d'euros en 2022, contre 586 millions d'euros en 2021.

Autres placements

Les placements des autres entreprises totalisent 944 millions d'euros à fin 2022 contre 589 millions d'euros en 2021.

Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence totalisent 15,3 millions d'euros et représentent la quote-part de capitaux propres détenus dans la société d'assurances Astree SA.

CONSOLIDATION

Les comptes du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel sont consolidés :

- par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, et ;
- par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui établit les comptes consolidés « bancassurance » ;

Les entités citées ont leur siège social 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg.

- par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, (niveau national), dont le siège social de l'organe central est situé au 46, rue du Bastion, 75017 PARIS.

Publication en normes IFRS des comptes consolidés 2022 du GACM

L'article L.233-24 du Code de commerce ouvre aux sociétés ne faisant pas appel public à l'épargne (sociétés

non cotées) l'option de publier leurs comptes consolidés selon le référentiel IFRS.

Le GACM publie ses comptes consolidés en normes IFRS depuis l'exercice 2016.

Conventions d'affiliation entre le GACM et les mutuelles ACM VIE SAM et MTRL

Ces conventions ont été votées en AGE et entérinées par l'ACPR en 2016.

Elles matérialisent et renforcent les relations financières fortes et durables entre ces deux entités et le groupe GACM.

Les conventions prévoient que les entités sont incluses dans le groupe GACM pour l'établissement des comptes consolidés IFRS.

PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les données des filiales présentées ci-dessous sont issues des comptes sociaux de chaque entité.

ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL IARD SA

Société Anonyme au capital de 201 596 720,00 €, entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg

Le chiffre d'affaires d'ACM IARD SA est en hausse de 4,2 % et atteint 3,9 milliards d'euros. Portée par l'évolution des portefeuilles, cette progression concerne l'ensemble des branches.

Le résultat net de la société s'établit à 226 millions d'euros, en progression de 12,8 % par rapport à l'exercice précédent

(+26 millions d'euros). La forte hausse de la sinistralité liée aux évènements climatiques est atténuée par la reprise d'une partie des provisions constituées en 2020 au titre de la garantie pertes d'exploitation et par l'impact positif du relèvement des taux d'actualisation des engagements d'assurance automobile et emprunteurs.

(en millions d'euros)

ACM IARD SA	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Provisions techniques	Fonds propres et résultat avant affectation
2018 (1)	3 177	278	6 414	3 770	2 034
2019	3 358	127	6 655	4 295	1 601
2020	3 513	49	7 259	4 826	1 649
2021	3 696	200	7 854	5 240	1 849
2022	3 852	226	8 539	5 577	2 075
Évolution sur un an (en %)	4,2 %	12,8 %	8,7 %	6,4 %	12,2 %

(1) Fusion avec ACMN IARD SA à effet du 1er janvier 2018

ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL VIE SA

Société Anonyme au capital de 778 371 392,00 €, entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg

À 7,2 milliards d'euros, le chiffre d'affaires d'ACM VIE SA est en baisse de 2,8 %.

La collecte brute en assurance vie est en repli de 7,4 %, essentiellement en raison de la commercialisation des contrats Plan Assurance Vie du réseau Crédit Mutuel par la société ACM VIE SAM depuis octobre 2021, et non plus par ACM VIE SA. La part des unités de compte (UC) dans la collecte brute s'élève à 38,8 % à fin décembre 2022. Cette évolution est en partie compensée par la progression du chiffre d'affaires en assurances de personnes (+5,1 %), en lien avec la croissance des portefeuilles, et par l'acceptation

en réassurance d'un nouveau portefeuille pour 139 millions d'euros.

Le résultat net atteint 528 millions d'euros, en hausse de 17,7 % par rapport à l'exercice précédent. La marge d'exploitation en assurance des emprunteurs, qui avait fait l'objet d'importantes dotations de provisions pour primes l'an dernier (236 millions d'euros contre 103 millions d'euros en 2022), progresse fortement. Le résultat net bénéficie également de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés (IS), de 28,41 % à 25,83 % entre 2021 et 2022.

(en millions d'euros)

ACM VIE SA	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Provisions techniques	Fonds propres et résultat avant affectation
2018 (1)	7 428	439	97 729	84 022	5 883
2019	7 064	468	102 039	87 783	5 212
2020	5 912	408	104 069	88 923	5 659
2021	7 377	448	107 574	92 676	5 562
2022	7 171	528	106 731	92 138	5 696
Évolution sur un an (en %)	- 2,8 %	17,7 %	- 0,8 %	- 0,6 %	2,4 %

(1) Fusion avec ACMN VIE SA à effet du 1er janvier 2018

ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL VIE SAM

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg

À 1 647 millions d'euros à fin 2022, le chiffre d'affaires est plus de trois fois supérieur à celui de l'exercice 2021. Cette forte progression s'explique principalement par l'ouverture à la souscription des contrats Plan d'Assurance Vie (PAV) commercialisés dans le réseau Crédit Mutuel à compter du quatrième trimestre 2021. Ces contrats étaient précédemment souscrits auprès d'ACM VIE SA, société sœur d'ACM VIE SAM.

La part des unités de comptes s'élève à 32,5 % en baisse de 3 points par rapport à 2021.

Le résultat 2022 s'établit à 64 millions d'euros en progression de 10,2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement liée à des reprises de provisions en assurance vie en conséquence de la remontée des taux.

(en millions d'euros)

ACM VIE SAM	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Provisions techniques	Fonds propres et résultat avant affectation
2018	681	57	13 765	11 377	1 452
2019	993	33	14 681	12 100	1 485
2020	208	51	14 697	11 822	1 540
2021	492	58	14 728	11 917	1 600
2022	1 647	64	15 802	12 948	1 665
Évolution sur un an (en %)	234,6 %	10,2 %	7,3 %	8,7 %	4,1 %

AGRUPACIÓ AMCI D'ASSEGURANCES I REASSEGURANCES SA

Agrupació AMCI d'Assegurances i Reassegurances SA

Société Anonyme au capital de 200 000 000,00 €

Siège social : Carretera de Rubí, 72-74. Edificio Horizon - 08174 Sant Cugat del Vallès (Barcelona) (Espagne)

Le GACM ESPAÑA SA détient 97,72 % du capital de la société d'assurance santé espagnole AGRUPACIÓ AMCI D'ASSEGURANCES I REASSEGURANCES SA.

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires de la société s'établit à 226 millions d'euros. Le résultat net est de 9 millions d'euros.

(en millions d'euros)

AGRUPACIÓ AMCI SA	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Provisions techniques	Fonds propres et résultat avant affectation
2018 (1)	214	10	828	539	252
2019	257	9	867	547	269
2020	299	1	924	600	274
2021	218	11	830	509	277
2022	226	9	676	428	221
Évolution sur un an (en %)	3,8 %	- 13,1 %	- 18,5 %	- 15,8 %	- 20,2 %

(1) Fusion avec AMSYR à effet du 1er janvier 2018

GACM SEGUROS GENERALES COMPAÑÍA DE SEGUROS Y REASEGUROS SAU

Société Anonyme au capital de 16 330 662,00 €

Siège social : Carretera de Rubí, 72-74. Edificio Horizon - 08174 Sant Cugat del Vallès (Barcelona) (Espagne)

Le GACM ESPAÑA SA détient 100 % du capital de la société d'assurance espagnole AMGEN SEGUROS SA, nouvellement dénommée GACM SEGUROS SAU.

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires de la société s'établit à 174 millions d'euros. Le résultat net diminue et atteint 4 millions d'euros.

(en millions d'euros)

GACM SEGUROS SAU	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Provisions techniques	Fonds propres et résultat avant affectation
2018	191	2	281	167	96
2019	206	2	295	177	97
2020	186	14	301	173	112
2021	171	6	301	166	118
2022	174	4	286	157	102
Évolution sur un an (en %)	1,4 %	- 27,1 %	- 4,8 %	- 5,9 %	- 13,7 %

Le 13 décembre 2022, le GACM et Axa Seguros Generales, S.A. de Seguros y Reaseguros (Axa Espagne) ont signé un accord en vue de la cession, sous réserve de l'obtention d'autorisations réglementaires, par GACM SA, de 100% du capital de GACM España, à Axa Espagne.

Au 31 décembre 2022, les actifs et les passifs de GACM España sont isolés sur les lignes spécifiques des états financiers relatives aux « activités destinées à être cédées », en application des dispositions de la norme IFRS 5.

PARTICIPATIONS DESJARDINS ASSURANCES

Depuis 1989, un partenariat lie le GACM au groupe d'assurance canadien Desjardins, au sein duquel le GACM détient une participation de 10 % dans le capital de la holding Desjardins Groupe d'Assurances Générales (DGAG). Au cours de l'exercice 2021, DGAG a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6 053 millions de dollars

canadiens (contre 5 726 millions CAD en 2020) et un résultat net consolidé de 1 199 millions de dollars canadiens (contre 623 millions CAD en 2020). Ses fonds propres consolidés s'élevaient à 4 995 millions de dollars canadiens au 31 décembre 2021 (contre 3 472 millions CAD au 31 décembre 2020).

LES MOYENS HUMAINS DU GROUPE

La totalité du personnel affecté à la gestion des sociétés d'assurances françaises est salariée du GIE ACM et bénéficie d'un statut social unique.

L'effectif moyen annuel des salariés du GIE ACM et des autres sociétés du groupe (en équivalent temps plein) totalise 3 850 personnes au 31 décembre 2022 (dont

852 personnes à l'international) contre 3 684 personnes au 31 décembre 2021 (dont 877 personnes à l'international).

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2022.

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-104 du Code de commerce, la société GACM SA, *holding* du Groupe des ACM, est tenue de communiquer, dans le rapport de gestion, une déclaration de performance extra-financière (ci-après « DPEF ») dès lors que son chiffre d'affaires ou son bilan dépasse 100 millions d'euros et ses effectifs excèdent 500 salariés.

La société GACM SA faisant partie du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, la DPEF est produite au niveau de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et intégrée dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Les informations en matière de taxonomie verte qui doivent être incluses dans les déclarations de performance extra-

financières (DPEF) publiées à compter du 1er janvier 2022 en application du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sont également produites par Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Cette application est en cohérence avec la question n°4 de la FAQ de la Commission Européenne concernant les obligations de communication des informations en matière de Taxonomie verte.

Les travaux dans ce domaine sont menés par un groupe de travail constitué au niveau de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Le GACM met en œuvre les actions retenues en ce domaine.

PERSPECTIVES POUR 2023

2023, dernière année du plan stratégique Ensemble#nouveau monde, plus vite, plus loin !

Les projets du GACM pour le plan stratégique 2019-2023 se sont inscrits dans celui de son actionnaire principal Crédit Mutuel Alliance Fédérale et ont visé l'accroissement de l'équipement des clients bancaires, notamment en protection sociale et sur le segment des professionnels et des entreprises. Dans cet objectif, un ensemble d'offres d'assurance a été renouvelé sur la période.

Dans un contexte de forte instabilité économique et géopolitique, le GACM a pour objectif en 2023, en ligne avec le plan stratégique de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, d'apporter aux clients des réseaux bancaires, particuliers et entreprises, toujours plus de services.

En assurance non-vie, les principales actions sont les suivantes :

- Afin de compléter la gamme existante et répondre aux besoins spécifiques de la clientèle entreprise et agricole, un partenariat de coassurance avec Allianz sera déployé en 2023 sur les contrats multirisques entreprise et agricole, dont l'assurance récolte.
- Sur le marché des particuliers, une nouvelle offre habitation plus couvrante sera lancée en 2023.
- En automobile, afin d'offrir une qualité de service toujours en amélioration, le GACM travaille sur de nouveaux services autour de la réparation et du maintien de la mobilité.
- Enfin, conformément à l'engagement pris par la profession en faveur du maintien du pouvoir d'achat, les hausses moyennes des primes des assurés seront inférieures à l'inflation pour les années 2022 et 2023.

En assurance vie et capitalisation, les projections économiques sur 2023 et plus spécifiquement la hausse du taux de rémunération du Livret A, créent une pression sur la rémunération de l'épargne à laquelle le GACM sera attentif afin de préserver son niveau de collecte et limiter la dilution

des rendements tout en soutenant le pouvoir d'achat de ses assurés.

Le GACM poursuivra également son déploiement à l'international et notamment en Allemagne. En 2023, des sociétés d'assurance seront créées et les dossiers de demandes d'agrément déposés auprès de l'autorité fédérale de supervision financière allemande (BAFIN).

En Belgique, l'activité se poursuivra pour les deux sociétés d'assurance, au travers du partenariat avec le réseau bancaire Beobank, et pour Partners Assurances également au travers de son réseau propre. Une nouvelle dynamique est insufflée en 2023 avec la modification de la marque des deux sociétés qui devient « ACM Insurance ». Le logo évolue également, de même que la dénomination sociale, avec respectivement ACM Belgium Life et ACM Belgium en substitution de « North Europe Life Belgium » et « Partners Assurances », exprimant davantage leur appartenance au Groupe des Assurances du Crédit Mutuel et à ses valeurs.

Par ailleurs, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a annoncé début 2023 la création du dividende sociétal, mobilisant chaque année 15 % de son résultat net pour construire un monde plus durable et solidaire, en agissant sur 3 piliers : (1) investir dans un fonds à impact pour amplifier la transformation des modèles de production (50 % du dividende sociétal), (2) accompagner les clients et sociétaires au service du climat et de l'inclusion (35 %), et (3) soutenir de grands projets de solidarité et de préservation de l'environnement au plus près des territoires (15 %).

Le 2ème pilier vise notamment à pérenniser sur la durée du futur plan stratégique la mise en place de services bancaires et assurantiels inclusifs, à l'image de la prime de relance mutualiste versée en 2020 par le GACM aux professionnels durant la crise sanitaire, ou encore de la suppression fin 2021 du questionnaire de santé pour les clients fidèles en assurance des emprunteurs. Le GACM aura un rôle à jouer dans la mise en œuvre de cet engagement mutualiste.

Fait à Strasbourg, le 22 mars 2023.

